



La banque de demain dès aujourd'hui

Communication financière

Résultats au 31 / 12 / 2015

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires du Crédit Immobilier et Hôtelier sont convoqués au siège social, 187, avenue Hassan II - Casablanca, en Assemblée Générale Ordinaire :

Le Mercredi 20 Avril 2016, à 11 Heures

A l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation;
2. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
3. Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
4. Lecture et examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
5. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
6. Affectation du résultat ;
7. Jetons de présence ;
8. Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95 relatives aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05;
9. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

Modalités de participation à l'Assemblée

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une (1) action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent être adressées sous pli recommandé, avec accusé de réception, au siège social, à l'adresse de contact donnée ci-dessous.

Les actionnaires seront accueillis au siège social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187, avenue Hassan II, **le Mercredi 20 Avril 2016, à partir de 10H30 minutes.**

Il est à rappeler à cet égard, que les états de synthèse au titre de l'exercice 2015 seront publiés dans les journaux suivants dûment habilités à recevoir les annonces légales :

- Le Matin du Lundi 14 Mars 2016
- La Nouvelle Tribune du Jeudi 17 Mars 2016

Données de contact :

- Mlle Amal MOUHOUB
- Tél. : 05 22 47 94 24
- Adresse : Siège Social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187 Avenue Hassan II.

Projets de résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Date : Mercredi 20 Avril 2016 à 11 Heures.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Conseil décharge définitive.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes de l'exercice 2015, tels qu'ils ont été établis et présentés et faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 471 012 506,94 dirhams pour les comptes sociaux.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du conseil d'Administration quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2015.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

- Constate que le bénéfice distribuable, compte tenu du report à nouveau créateur de 340.938.507,29 dirhams, est de 788.400.388,88 dirhams.
- Décide de fixer le montant du dividende à 14 dirhams l'action.
- Prend acte que le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2015 s'élève à 372.513.190 dirhams
- Décide d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de 415.887.198,88 dirhams.

Récapitulatif de l'affectation des résultats :

	(Montant en dirhams)
Bénéfice de l'exercice	471 012 506,94
Déduction des pertes antérieures	-
Solde s'élevant à	471 012 506,94
Réserve légale (-)	23 550 625,35
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	340 938 507,29
Nouveau solde formant un bénéfice distribuable de l'exercice	788 400 388,88
Dividende par action	14
Nombre d'actions	26 608 085
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	372.513.190,00
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	415.887.198,88

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de ne pas allouer de jetons de présence au titre de l'exercice 2015.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, approuve les conclusions dudit rapport.

SEPTIEME RESOLUTION : POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

COMPTE CONSOLIDÉS AU 31/12/2015

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, actifs disponibles à la vente, et instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers, notamment les immeubles de placement et les immobilisations corporelles et incorporelles.

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMobilisations CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui

prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions à usage administratif :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Etanchéité, électricité, précablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Immeubles et constructions à usage touristique :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvres terrassement, structure métallique	50
Catégorie B	Menuiserie, revêtement, cloisons amovibles et aménagement extérieurs	15
Catégorie C	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, équipements cuisines, étanchéité, électricité	10
Catégorie D	Equipements hôteliers, mobilier, équipements piscine, peinture	5

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

Les taux d'amortissements retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprecier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normalisé à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Un actif financier peut être défini comme :

- Un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers ;
- Un droit d'échanger d'autres instruments financiers dans des conditions potentiellement favorables ;
- Un instrument de capitaux propres d'une autre entreprise sauf titres de filiales et entreprises associées, à l'exception des actions propres acquises par l'entreprise ou ses filiales.

Évaluation des titres

La juste valeur est la méthode d'évaluation retenue pour l'ensemble des instruments financiers classés dans les catégories « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » ou « Disponibles à la vente ».

Les prix cotés sur un marché actif constituent la méthode d'évaluation de base. À défaut, le groupe Crédit Immobilier et Hôtelier utilise des techniques de valorisation reconnues.

Lorsqu'il n'y a pas de prix coté pour un titre de capitaux propres et qu'il n'existe pas de technique de valorisation reconnue, le groupe Crédit Immobilier et Hôtelier retient des techniques reposant sur des indications objectives et vérifiables telles que la détermination de l'actif net réévalué ou toute autre méthode de valorisation des titres de capitaux propres.

Si aucune technique ne peut aboutir à une estimation fiable, ou si les diverses techniques utilisées donnent des estimations trop divergentes, le titre reste évalué au coût et est maintenu dans la catégorie « Titres disponibles à la vente ».

Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés pour les actifs financiers dans une des quatre catégories suivantes :

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;
- Placements détenus jusqu'à l'échéance ;
- Prêts et créances ;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » enregistre les actifs financiers non cotés à revenus fixe ou déterminable. Les titres sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signes objectifs de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée en valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine.

Activité de crédit

Les crédits sont classés dans la catégorie « Prêts et créances ». Ainsi, conformément à la norme IAS 39, ils sont évalués à l'initiation à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie.

Les intérêts courus sur les créances sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dépréciation des créances

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte.

Les événements entraînant une preuve objective de dépréciation, cités par IAS 39 § 59, sont les suivants :

- Des difficultés financières importantes de l'emprunteur,
- Une rupture de contrat effective telle qu'un défaut de paiement du principal ou des intérêts,
- L'octroi par le préteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une facilité non envisagée autrement par le préteur,

- Une probabilité de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur,
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à cause de difficultés financières,
- Des informations observables indiquant qu'il y a une baisse mesurable dans les flux futurs estimés d'un groupe de prêts depuis leur enregistrement initial, bien que la baisse ne puisse être encore identifiée dans les prêts individuels du groupe, incluant :

- Des changements défavorables du statut de paiement des emprunteurs dans le groupe, par exemple une augmentation des retards de paiement ou une augmentation du nombre de cartes de crédit ayant atteints leurs limites de crédit,

- Des conditions économiques nationales ou locales qui sont corrélées avec les défauts sur les actifs du groupe, par exemple une augmentation du taux de chômage dans la zone géographique des emprunteurs, une diminution des prix du marché immobilier pour les prêts hypothécaires dans la zone concernée ou des variations défavorables des conditions d'un secteur qui impactent les emprunteurs du groupe.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2015

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les dépréciations sont constituées à hauteur de la perte encourue et correspondent à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine. Les dépréciations sont enregistrées sous forme de provisions.

On distingue ainsi :

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances en souffrance assorties de provisions ;
- Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances non dépréciées sur base individuelle, pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

Concernant les garanties reçues à prendre en compte pour le calcul de la provision, il est considéré :

- Qu'à priori la valeur devant être retenue est la valeur au moment de l'estimation de la provision et non une valeur tenant compte de l'éventuelle dégradation dans le futur de l'élément constituant cette garantie (par exemple un immeuble) (Base IAS 39 §AG86),
- Que même lorsqu'une garantie couvre une créance à 100%, il y aura généralement une dépréciation du fait d'un calcul basé sur les flux actualisés lorsque le montant garanti est versé tardivement à l'établissement créancier.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie « Disponibles à la vente » est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut. Selon les dispositions de la norme IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en « Disponibles à la vente » sont les suivants :

- Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus ;
- les intérêts courus sur les titres disponibles à la vente sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;
- Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une composante séparée des capitaux propres recyclables « gains ou pertes latents ou différés ». En cas de cession, ces variations sont constatées en résultat. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins-value latente comptabilisée en capitaux propres est extournée et comptabilisée dans le résultat de l'exercice. En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation fait l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de dette mais pas pour les instruments de capitaux propres. En revanche, pour ces derniers, la variation de juste valeur positive en cas de reprise, est comptabilisée dans un compte de capitaux propres variables.

Dépréciation

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction.

Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non recouvrement pour les titres de dette.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

Dettes

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants:

- Prime de fin de carrière ;
- Prime d'ancienneté ;
- Indemnité de départ à la retraite anticipée.

Régimes à prestations définies

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultats, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1^{er} Janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipée

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Décembre-15	31-Décembre-14	31-Décembre-15	31-Décembre-14
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	5,40%	5,50%	4,85%	5,70%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	1 631	1 657	1 631	1 657
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 0,8% et 1%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossier relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestications de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2015

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans les paragraphes consacrés aux produits d'intérêts et de commissions.

Il s'agit principalement des produits de location ou d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier.

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprenant les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis semestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre ou semestriels au 30 juin.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courante destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

GOODWILL

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

RECORDS A DES ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et apprécieras de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces apprécieras.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure 'Entité Structurée' : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams..

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit :

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 31/12/2015*
Crédilog II	Prêts hypothécaires	2003	1 000	- **
Crédilog III	Prêts hypothécaires	2008	1 500	664,1
Crédilog IV	Prêts hypothécaires	2014	1 200	803,2

*En millions de dirhams

** Fonds liquidé en 2014.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2015

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques du CIH s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités du CIH et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°01-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.
- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.
- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par le CIH s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

ROLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière du CIH. Il arrête les orientations stratégiques du CIH et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale du CIH et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques du CIH à travers notamment le Comité d'Audit.

ROLE DE LA DIRECTION GENERALE

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficient.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition du CIH aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

ROLE DES STRUCTURES ET COMITES SPECIALISES DANS LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTROLE

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Les structures

- La Direction des Engagements ;
- La Direction des Risques ;
- Le Pôle Conformité ;
- La Direction de l'Audit et de l'Inspection Générale.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité du Contrôle Interne ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité de Conformité ;
- Le comité des risques opérationnels.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, le CIH a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration du CIH.

IDENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques du CIH. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

MESURE

Le CIH a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet au CIH de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, le CIH a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, d'une grille de notation pour les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Ces modèles sont utilisés aussi pour la revue annuelle des portefeuilles.

Pour les risques opérationnels, Le CIH a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

MAÎTRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Le CIH a mis en place des limites pour les risques de crédit, de marché, de taux et de liquidité.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'exploitation (PCA et PSI) en cas de survenance d'évènements majeurs.

CONTROLE ET SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

I. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Dans le cadre de la mise en place des méthodes avancées de calcul des risques de crédit, le CIH a élaboré :

- Un modèle de notation pour la promotion immobilière ;
- Un modèle de notation pour les entreprises ;
- Un modèle de sélection des bons payeurs pour la clientèle des professionnels ;
- Des modèles de scoring à l'octroi et des modèles de notation pour la clientèle Retail.

PRINCIPES DE BASE REGISSANT L'ACTIVITE DE CREDIT

L'activité de crédit au C.I.H s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opéré par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.

SURVEILLANCE ET PILOTAGE DU RISQUE DE CREDIT

DISPOSITIF DE SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque.

En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité d'audit, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2015

ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES ENGAGEMENTS

Répartition des encours de crédit par marché et par nature de crédit

La répartition de l'encours global des crédits par marchés de clientèle, au 31 Décembre 2015, reflète :

- Le positionnement stratégique de la banque autour du financement des besoins des particuliers et de la famille puisque les crédits aux particuliers représentent 64% du total des encours hors contentieux ;
- La forte concentration de l'activité de crédit à l'habitat, dans la mesure où les crédits à la production et à l'acquisition de logements représentent 94,30% des encours hors contentieux de la banque de détail ;
- La bonne répartition des risques de crédit puisque l'encours de crédits aux particuliers représente plus de la moitié.

Dans le domaine de la promotion immobilière, les deux régions du Grand Casablanca et du Rabat et région concentrent plus de la moitié de l'encours global (PI hors contentieux) des crédits.

Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Il est passé en brut de 15 Milliards de Dirhams à fin 2004 à 2,55 milliards de Dirhams au 31/12/2015.
Le taux de CES s'établit à 6,18 % au 31/12/15. (En créances nettes d'agios réservés).

II. RISQUE OPERATIONNEL

DEFINITION DU RISQUE OPERATIONNEL

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Afin de cerner l'ensemble du périmètre relatif à la gestion des risques opérationnels, la banque a mis en place un progiciel dédié et a assuré des actions de conduite de changement pour les intervenants dans le processus de gestion de ces risques. Ce progiciel permet une gestion en workflow des déclarations d'incidents (agences et entités centrales), la formalisation des résultats des exercices d'autoévaluation et le suivi des plans d'actions correctives.

Un reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

LE PLAN DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action documenté, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

III. RISQUE DE MARCHE

DEFINITION DU RISQUE DE MARCHE

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

ORGANISATION DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHE

ROLE DE LA SALLE DES MARCHÉS

La Direction Marchés des Capitaux est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

ROLE DE LA DIRECTION DES RISQUES

La Direction des Risques est en charge de l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi.

IV. GESTION ACTIF – PASSIF

EVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE

EVALUATION DU RISQUE GLOBAL DE TAUX

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Une distinction est faite également entre la sensibilité CT (maturités inférieures à 1 an), la sensibilité MT (maturités entre 1 et 7 ans) et la sensibilité LT (maturités supérieures à 7 ans).

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2015, une sensibilité du bilan de la banque, à une variation de +1% de la courbe des taux, de -324 millions DH soit -7,11% des fonds propres réglementaires.

EVALUATION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans) ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité ;
- Ce dernier est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats pour les postes contractuels, et les règles d'écoulement de la liquidité pour les postes non contractuels.

COUVERTURE DES GAPS DE TAUX ET DE LIQUIDITE

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites prudentielles. Ces principales mesures sont les suivantes :

- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts ;
- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires ;
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, de lignes de refinancement auprès des actionnaires de référence.

SUIVI DES RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITE

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel.

En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées en Comité ALM, Comité Management des Risques et Comité d'Audit.

V. RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

Au 31 décembre 2015, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 3,91 milliards de dirhams, soit 3,41 milliards de dirhams au titre des fonds propres de catégorie 1 et 507 millions de dirhams au titre des fonds propres de catégorie 2. Rapportés aux risques pondérés au titre de l'ensemble des risques de la banque, le ratio de solvabilité devrait s'établir à 16,37%.

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les actifs pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2015 s'élèvent à 20 876 millions de dirhams, soit 87,3% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres.

RISQUE DE MARCHE

Au vu de la situation arrêtée à fin décembre 2015 de la position de change de la Banque, les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 24 millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 2 726 millions de dirhams au 31 Décembre 2015 pour une exigence en fonds propres de 218 millions de dirhams.

INFORMATION SUR LE CAPITAL

Le capital social est fixé à la somme de 2 660 808 500 dirhams (Deux Milliards Six Cent Soixante Millions Huit Cent Huit Mille Cinq Cent dirhams) divisé en 26 608 085 (Vingt Six Millions Six Cent Huit Mille Quatre Vingt Cinq) actions, d'une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune, toutes de même catégorie.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ANNEE 2015

Le Conseil d'Administration réuni le 09/03/2016 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

	2015
Bénéfice de l'exercice	471 012 506,94
Déduction des pertes antérieures	-
Solde s'élevant à	471 012 506,94
Réserve légale (-)	23 550 625,35
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	340 938 507,29
Nouveau solde formant un bénéfice distribuable de l'exercice	788 400 388,88
Dividende par action	14
Nombre d'actions	26 608 085
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	372 513 190,00
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	415 887 198,88

Le dividende de 14 dirhams par action sera mis en paiement, en numéraire, à partir du 1er juillet 2016

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2015

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	31/12/15	31/12/14
1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 188 474	2 092 174
2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
3. Instruments dérivés de couverture	-	-
4. Actifs financiers disponibles à la vente	575 200	214 812
5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 175 532	1 030 022
6. Prêts et créances sur la clientèle	33 746 086	32 605 804
7. Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
8. Placements détenus jusqu'à leur échéance	3 217 955	3 521 808
9. Actifs d'impôt exigible	317 648	315 808
10. Actifs d'impôt différé	-	3
11. Comptes de régularisation et autres actifs	783 431	711 998
12. Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
13. Participations dans des entreprises mises en équivalence	583 511	572 852
14. Immeubles de placement	915 104	712 223
15. Immobilisations corporelles	1 058 173	1 039 937
16. Immobilisations incorporelles	171 822	146 441
17. Ecarts d'acquisition	174 884	174 884
Total de l'Actif	44 907 820	43 138 767

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/15	31/12/14
1. + Intérêts et produits assimilés	2 415 563	2 392 398
2. - Intérêts et charges assimilées	(960 181)	(995 095)
3. MARGE D'INTERET	1 455 382	1 397 303
4. + Commissions (produits)	215 785	201 727
5. - Commissions (charges)	(20 311)	(21 078)
6. MARGE SUR COMMISSIONS	195 474	180 649
7. +/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	19	17
8. +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	13 019	11 718
9. + Produits des autres activités	569 517	524 676
10. - Charges des autres activités	(443 124)	(413 391)
11. PRODUIT NET BANCAIRE	1 790 287	1 700 970
12. - Charges générales d'exploitation	(953 956)	(914 492)
13. - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(111 325)	(96 950)
14. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	725 006	689 528
15. Coût du risque	(38 866)	51 641
16. RESULTATS D'EXPLOITATION	686 140	741 169
17. +/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	26 042	25 203
18. +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	127 300	17 174
19. +/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
20. RESULTAT AVANT IMPOT	839 482	783 546
21. - Impôt sur les résultats	(304 413)	(283 533)
22. +/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
23. RESULTAT NET	535 069	500 013
24. Intérêts minoritaires	(15 546)	(17 807)
25. RESULTAT NET - PART DU GROUPE	519 523	482 206
26. Résultat de base par action en dirham	19,5	18,1
27. Résultat dilué par action en dirham	19,5	18,1

GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

	31/12/15	31/12/14
Dividendes reçus et produits sur AFS	12 987	8 586
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs disponibles à la vente	1 229	4 047
Dépréciation durable	(1 663)	(957)
Reprise de dépréciation	466	41
Solde des relations de couverture des instruments de couverture de la JV des AFS, lorsque l'élément couvert est cédé	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	13 019	11 718

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/15	31/12/14
Charges de personnel	506 156	492 377
Impôts et taxes	27 710	29 113
Services extérieurs et autres charges	420 089	393 002
Charges d'exploitation	953 956	914 492

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2015

PASSIF	31/12/15	31/12/14
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12	877
2.Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
3.Instruments dérivés de couverture	-	-
4.Dettes envers les établissements de crédit assimilés	2 797 145	4 125 312
5.Dettes envers la clientèle	25 074 822	22 428 918
6.Titres de créance émis	9 218 916	10 065 601
7.Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
8.Passifs d'impôt exigible	294 619	271 467
9.Passifs d'impôt différé	97 758	95 341
10.Comptes de régularisation et autres passifs	1 168 044	1 042 539
11.Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
12.Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
13.Provisions	210 270	206 734
14.Subventions et fonds assimilés	-	-
15.Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 043 332	-
16.Capitaux propres	5 002 901	4 901 978
17.Capitaux propres part du groupe	4 871 357	4 790 642
18.Capital et réserves liées	2 660 809	2 660 809
19.réserves consolidées	1 685 355	1 641 804
20.Gains ou pertes latents ou différés	5 671	5 824
21.résultat de l'exercice	519 523	482 206
22.Intérêts minoritaires	131 544	111 336
Total du Passif	44 907 820	43 138 767

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ DU 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/15	31/12/14
1. Résultat avant impôts	839 482	783 546
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	485 721	426 198
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	11 019	91
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	(9 963)	(32 430)
5. +/- Dotations nettes aux provisions	29 048	(9 811)
6. +/- Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence	(26 042)	(25 203)
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	(88 930)	12 402
8. +/- Produits/charges des activités de financement	(23 231)	(8 341)
9. +/- Autres mouvements	(59 827)	(33 316)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	317 795	329 590
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	(1 601 788)	(488 377)
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 522 511	(559 923)
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	297 930	1 076 550
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	123 263	177 522
15. - Impôts versés	(304 413)	(243 895)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles [Total des éléments 11 à 15]	37 502	(38 122)
17. = FLUX NET DE TRÉSORERIE GENÈRE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	1 194 779	1 075 014
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(342 959)	(1 236 592)
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements	-	-
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(671 139)	(837 874)
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	(1 014 098)	(2 074 466)
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(386 189)	(415 021)
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	301 635	1 496 999
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	(84 554)	1 081 978
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE [Total des éléments D, E et F]	96 127	82 526
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/15	31/12/14
27. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE A L'OUVERTURE	2 524 525	2 441 999
28. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	2 091 297	2 460 658
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	433 227	(18 659)
30. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE A LA CLÔTURE	2 620 651	2 524 525
31. Caisse, banque centrales, CCP (actif & passif)	2 188 461	2 091 297
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	432 190	433 227
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	96 127	82 526

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2015

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DU 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

	Capital (1)	réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserve et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	total (8)
Capitaux propres au 31 décembre 2014	2 660 809	-	-	2 119 681	5 824	4 786 313	108 286	4 894 599
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	4 672	-	4 672	3 050	7 722
Autres mouvements	-	-	-	(344)	-	(344)	-	(344)
Capitaux propres corrigés au 31 décembre 2014	2 660 809	-	-	2 124 009	5 824	4 790 642	111 336	4 901 978
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(425 729)	-	(425 729)	-	(425 729)
Résultat de l'exercice	-	-	-	519 523	-	519 523	15 546	535 069
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (B)	-	-	-	-	(154)	(154)	-	(154)
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	-	-	-	-	(154)	(154)	-	(154)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	2 660 809	-	-	2 217 803	5 671	4 884 282	126 881	5 011 163
Changement de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	794	-	794	404	1 199
Autres mouvements	-	-	-	(13 720)	-	(13 720)	4 259	(9 461)
Capitaux propres corrigés au 31 décembre 2015	2 660 809	-	-	2 204 878	5 671	4 871 357	131 544	5 002 901

**PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS
DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS**

(en milliers MAD)

	Valeur brute au 31/12/2015	Valeur brute au 31/12/2014
A vue	902 461	519 963
Comptes ordinaires	182 334	299 421
Prêts et comptes au jour le jour	715 660	219 393
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	4 467	1 149
A terme	273 347	510 278
Prêts et comptes à terme	265 164	300 543
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	201 156
Créances rattachées	8 183	8 579
Autres prêts et créances	-	-
Total Brut	1 175 807	1 030 241
Dépréciation	275	219
Total Net	1 175 532	1 030 022

IMMobilisations incorporelles

(en milliers MAD)

Valeur brute	31/12/14	Impact Variation Périmètre	Acquisitions	Cessions ou retraits	31/12/15
Valeur brute	380 894	-	66 213	1 590	445 516
Amortissement & dépréciation	234 453	-	39 242	-	273 694
Net	146 441	-	-	-	171 822

GOODWILL

(en milliers MAD)

	31/12/14	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	Reclassement	31/12/15
Valeur brute	179 384	-	-	-	-	179 384
Jbilet (fonds commercial)	2 000	-	-	-	-	2 000
Somical (fonds commercial)	300	-	-	-	-	300
Belle-vue	2 200	-	-	-	-	2 200
Sofac	174 884	-	-	-	-	174 884
Cumul des pertes de valeur	4 500	-	-	-	-	4 500
Jbilet (fonds commercial)	2 000	-	-	-	-	2 000
Somical (fonds commercial)	300	-	-	-	-	300
Belle-vue	2 200	-	-	-	-	2 200
Valeur nette au bilan	174 884	-	-	-	-	174 884

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

DÉPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/15	Total 31/12/14
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	139	4 318 054	9 029 014	13 347 207	11 959 914
Comptes d'épargne	-	-	4 633	4 150 548	4 155 181	3 737 544
Dépôts à terme	-	464 067	574 378	3 782 285	4 820 731	3 800 039
Autres comptes créditeurs	-	6 991	79 343	1 381 656	1 467 990	1 390 057
Intérêts courus à payer	-	1 880	4 014	50 603	56 497	38 228
Autres dettes envers la clientèle	-	1 227 217	-	-	1 227 217	1 503 137
TOTAL	-	1 700 294	4 980 422	18 394 106	25 074 822	22 428 918

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/15	Total 31/12/14
		Entreprises financières	Entreprises non finan- cières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	-	30 000	2 393 678	137 070	2 560 748	1 725 021
- Comptes à vue débiteurs	-	-	936 506	36 622	973 128	755 088
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	231 432	-	231 432	149 546
- Crédits à l'exportation	-	-	11 687	-	11 687	12 368
- Autres crédits de trésorerie	-	30 000	1 214 053	100 448	1 344 501	808 019
Crédits à la consommation	-	-	1	3 270 824	3 270 825	2 970 606
Crédits à l'équipement	-	-	1 039 302	33	1 039 336	947 999
Crédits immobiliers	-	5 752 155	18 384 250	24 136 406	24 136 406	24 319 978
Autres crédits	-	98 233	3 967	1 485 247	1 587 447	1 382 846
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	7	3 156	17 465	20 627	40 187
Créances en souffrance	12 073	-	351 568	2 080 042	2 443 684	2 515 471
Dépréciation	7 316	-	(15 907)	1 326 402	1 317 811	1 303 784
- Sur base individuelle	7 316	(194 425)	1 283 340	1 096 231	1 093 438	-
- Sur base collective	-	-	178 518	43 063	221 581	210 347
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurances et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	4 825	4 825	7 481
TOTAL	4 757	128 2				

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2015

ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES

COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	31/12/15	31/12/14
Résultat net	535 069	500 013
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	(1 049)	226
Ecart de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(154)	566
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différences des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	(895)	(341)
Eléments relatifs aux sociétés mise en équivalence	-	-
Total cumulé	534 020	500 239
Part du groupe	518 475	482 431
Part des minoritaires	15 546	17 807

VALEURS EN CAISSE

	31 Décembre 2015		31 Décembre 2014	
Valeur	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	535 462	-	398 930	-
Banques centrales, CCP	1 653 011	12	1 693 244	877
Total	2 188 474	12	2 092 174	877

IMPÔTS

	31/12/15	31/12/14
Actifs d'impôt différé	-	3
Passifs d'impôt différé	97 758	95 341
Position nette	(97 758)	(95 338)

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2014	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2015	Juste valeur au 31/12/2015
Valeur brute	918 781	256 255	41 427	1 133 609	1 397 672
Amortissement & Dépréciation	206 558	17 538	5 592	218 505	-
Net	712 223	-	-	915 104	-

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Valeur brute	Valeur 31/12/2015	Valeur 31/12/2014
Titres à revenus variables		
Cotés	23 635	26 527
Non cotés	537 825	13 017
Titres à revenus fixes		
Cotés	-	-
Non cotés	-	61 600
Autres (parts opcvm)	13 741	113 668
Total	575 200	214 812
Dont gains et pertes latents	5 671	5 824
Dont provisions pour dépréciation	201 839	201 999

Détail des charges

	31/12/15	31/12/14
Salaires	233 210	224 960
Indemnités diverses	172 758	168 262
Cotisations sociales	91 162	89 787
Autres charges de personnel	9 026	9 368
Total	506 156	492 377

Effectif fin de période

	31/12/15	31/12/14
Employés	650	723
Cadres	1 256	1 310
Total	1 906	2 033

Avantages au personnel

Montant (Provisions) au 1er janvier 2014	[136 132]
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	(16 399)
Reprises pour utilisation / Prestations payées	7 299
Variation de périmètre	(541)
Application IAS 19 révisée	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2014	(145 773)
Montant (Provisions) au 1er janvier 2015	[145 773]
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	(15 228)
Reprises pour utilisation / Prestations payées	7 043
OCI	(1 421)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2015	[155 378]

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libelle	31/12/14	Impact variation périmetre	Augmentation	Diminution	31/12/15
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	4 723	-	208	3 643	1 288
Provisions pour affaires sociales	15 287	-	2 070	2 243	15 114
Provisions pour autres risques et charges	40 951	-	12 743	15 203	38 490
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	145 774	-	16 647	7 043	155 378
TOTAL	206 734	-	31 668	28 132	210 270

Ventilation des provisions

	31/12/14	31/12/15
Court terme	-	-
Long terme	206 734	210 270

	31/12/14	31/12/15
Court terme	-	-
Long terme	206 734	210 270

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/15	31/12/14
Sur opérations avec les établissements de crédits	26 732	20 881
Sur opérations avec la clientèle	2 247 350	2 225 342
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	-	17 964
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	140 326	127 072
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	1 155	1 140
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	2 415 563	2 392 398
Sur opérations avec les établissements de crédits	83 450	101 098
Sur opérations avec la clientèle	391 969	446 383
Actifs financiers disponibles à la vente	22 911	22 086
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	1 699	1 549
Sur dettes représentées par titres	415 710	421 507
Sur dettes subordonnées	43 351	-
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	1 090	2 474
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Charges d'intérêts	960 181	995 095

COMMISSIONS NETTES

	31/12/15	31/12/14				
	Produits	charges	Net	Produits	charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédits	-	6 162	(6 162)	-	4 500	(4 500)
Sur opérations avec la clientèle	29 113	-	29 113	24 314	-	24 314
Sur opérations sur titres	402	-	402	368	-	368
Sur opération de change	4 468	-	4 468	3 702	-	3 702
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestations de services bancaires et financiers	181 802	14 149	167 653	173 343	16 578	156 764
- Produits nets de gérances d'OPCVM						

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2015

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	31/12/15	31/12/14
Engagements de financements et de garantie donnés	6 155 186	4 298 052
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	151 772	150 689
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	151 772	150 689
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 440 229	3 527 371
- Crédits documentaires import	485 932	34 100
- Acceptations ou engagements de payer	40 393	26 761
- Ouvertures de crédit confirmés	3 679 519	3 210 432
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	19 593	20 329
- Autres engagements de financement donnés	214 792	235 749
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	834	849
- Crédits documentaires export confirmés	834	849
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties données	-	-
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 562 351	619 143
- Garanties de crédits données	1 102 587	144 519
- Caution et garanties en faveur de l'administration publique	261 439	192 207
- Autres cautions et garanties données	189 449	272 854
- Engagements en souffrance	8 876	9 563
Engagements de financements et de garantie reçus	6 115 499	5 212 626
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	550 000	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	550 000	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	5 565 499	5 212 626
- Garanties de crédits	5 565 499	5 212 626
- Autres garanties reçues	-	-

COÛT DU RISQUE

	(en milliers MAD)	
	31/12/15	31/12/14
Dotations aux provisions	333 695	291 560
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	328 938	289 994
Provisions pour dépréciation des titres AFS	-	-
Provisions pour risques et charges	4 757	1 566
Reprise de provisions	296 118	294 958
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	275 829	270 704
Provisions pour dépréciation des titres AFS	-	6 642
Provisions pour risques et charges	20 289	17 612
Variation des provisions	37 577	-3 398
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	56 264	80 680
Récupérations sur prêts et créances amorties	(54 975)	(128 923)
Autres pertes	-	-
Coût du risque	38 866	(51 641)

VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS

	(en milliers MAD)	
	31/12/15	31/12/14
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Ecart d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	Déc-15	Déc-14	Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100%	100%	100%
CIH Courtage	Maroc	100%	100%	100%
Maghreb Titrisation	Maroc	24%	24%	24%
Maroc Leasing	Maroc	34%	34%	34%
Sofac	Maroc	66%	66%	61%
Sofassur	Maroc	66%	66%	61%
Tivoli	Maroc	89%	89%	89%
Crédilog 2	Maroc	N/A	N/A	N/A
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A
Crédilog 4	Maroc	N/A	N/A	N/A

PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS

	31/12/15	31/12/14
produits de la promotion immobilière	-	-
produits de l'activité hôtelière	10 090	32 577
Produits sur opération de location simple	-	-
charges de l'activité hôtelière	(2 101)	(9 552)
variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & Reprises sur immeubles de placement	(12 696)	24 314
variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	561 169	492 320
Autres charges	(430 069)	(428 374)
Produits et charges nets des autres activités	126 393	111 285

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31/12/15	31/12/14
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(111 325)	(96 950)
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Total	(111 325)	(96 950)

GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	31/12/15	31/12/14
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	85 547	(5 800)
Plus-values de cession	93 390	6 247
Moins-values de cession	(7 843)	(12 048)
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-values de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	41 753	22 975
Gains ou pertes nets sur autres actifs	127 300	17 174

IMPÔTS

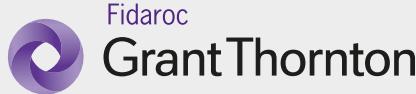
	31/12/15	31/12/14
Charge d'impôts exigibles	301 377	278 148
Charge d'impôts différés	3 036	5 385
Charge d'impôts de la période	304 413	283 533
	31/12/15	31/12/14
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	813 440	758 344
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	300 973	280 587
Ecart taux mère/filiales	(1 962)	(1 745)
Effet différences permanentes	5 403	4 691
Retraitements de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-	-
Charge effective d'impôts	304 413	283 533

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	31/12/15	31/12/14
Résultat net part du Groupe	519 523	482 206
Nombre d'actions ordinaires émises	26 608 085	26 608 085
Résultat par action de base et dilué en DH	19,5	18,1

PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
Maghreb Titrisation	3 649	4 235	21 386	16 118	1 031
Maroc Leasing	579 862	73 538	11 568 442	3 586 675	25 011
Total	583 511	77 774	11 589 828	3 602 792	26 042



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION
PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS****EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2015. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5.002.901, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 535.069.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exrcice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 31 décembre 2015, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 10 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International (SI)
47, Rue Ben Audejch - Casablanca
Tél: 0622 64 48 00 • Fax: 05 22 29 66 70

Faïcal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT

COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkaddour
Abdelaziz ALMECHATT
Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 21 47 34
Associé



La banque de demain dès aujourd'hui

CIH ONLINE Entreprise



Chez ma banque **SANS M'Y DÉPLACER**

R&P

www.cihbank.ma

/cihbank

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 2.660.808.500 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1^{er} 1415 / 23 Août 1994.
Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033
Patente N° 34200588. Tél. : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 - Fax : (+212) 522 479 163.



COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH relatifs à l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse du Crédit Immobilier et Hôtelier est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Présentation générale :

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique :

Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;

Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements de financement et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocaines de garantie des crédits en hors bilan.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance :

Les créances en souffrance sont comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur. Le poste « autres crédits » englobe les créances en souffrance déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50% pour les créances douteuses,
- 100% pour les créances compromises.

Les estimations des garanties sont effectuées pour l'essentiel en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation de certains gages importants en valeur. Il est à noter que le CIH retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/externes/Judiciaires).

Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine.

Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) leur permettant de redevenir saines.

Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque.

Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

PORTEFEUILLE DE TITRES :

Les opérations sur titres sont comptabilisées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature et en fonction de l'intention et la durée de détention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

La banque ne détient pas de titres de transaction au 31/12/2015.

A leur date d'achat, les titres de placement et d'investissement sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement et d'investissement correspondent à la différence éventuelle entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe. Elles font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement est pratiqué selon la méthode actuarielle pour les bons du Trésor.

Les titres de placements sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent, Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

A leur date d'achat, les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

IMMobilisations INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amortis mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

DETTE A VUE ET A TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;

Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste abrite les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent une provision pour risques généraux d'un montant de 178.5 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRETS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

BILAN

(en milliers MAD)

Libellé	Déc-15	Déc-14	Libellé	Déc-15	Déc-14
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 184 829	2 089 058	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 416 141	1 264 021	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	897 169	2 153 468
- A vue	608 882	602 018	- A vue	159 996	109 922
- A terme	807 259	662 002	- A terme	737 173	2 043 546
Créances sur la clientèle	28 000 631	26 997 124	Dépôts de la clientèle	22 959 410	20 027 439
- Crédits de trésorerie et à la consommation	3 376 504	2 525 756	- Comptes à vue créditeurs	13 407 865	11 982 465
- Crédits à l'équipement	1 105 434	1 029 911	- Comptes d'épargne	4 155 180	3 737 544
- Crédits immobiliers	22 632 946	22 534 549	- Dépôts à terme	4 877 229	3 838 267
- Autres crédits	885 747	906 908	- Autres comptes créditeurs	519 135	469 163
Créances acquises par affacturage	-	-	Titres de créance émis	8 558 530	9 621 146
Titres de transaction et de placement	296 582	496 138	- Titres de créance négociables	5 851 392	6 598 394
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	- Emprunts obligataires	1 292 892	1 370 556
- Autres titres de créance	-	61 600	- Autres titres de créance émis	1 414 246	1 652 196
- Titres de propriété	296 582	434 538	Autres passifs	1 162 788	1 040 017
Autres actifs	766 771	716 234	Provisions pour risques et charges	260 840	256 588
Titres d'investissement	3 217 955	3 521 808	Dettes subordonnées	1 043 331	-
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 217 955	3 521 808	Réserves et primes liées au capital	927 125	903 618
- Autres titres de créance	-	-	Capital	2 660 809	2 660 809
Titres de participation et emplois assimilés	1 475 396	865 570	- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Créances subordonnées	130 019	-	Report à nouveau (+/-)	340 939	320 037
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Immobilisations incorporelles	201 312	170 183	Résultat net de l'exercice (+/-)	471 013	470 138
Immobilisations corporelles	1 592 315	1 333 125	Total du passif	39 281 952	37 453 260
Total de l'Actif	39 281 952	37 453 260			

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

HORS BILAN

Libellé	DEC-15	DEC-14
ENGAGEMENTS DONNES	6 126 717	4 268 160
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	151 772	150 689
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 420 636	3 507 042
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	834	849
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 553 475	609 580
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	5 563 135	5 212 626
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	5 563 135	5 212 626
Titres vendus à réméré	-	-

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	DEC-15	DEC-14
+ Intérêts et produits assimilés	1 925 577	1 916 938
- Intérêts et charges assimilées	768 219	791 015
MARGE D'INTERET	1 157 358	1 125 923
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	191 034	181 861
- Commissions servies	7 675	6 539
Marge sur commissions	183 359	175 323
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-226	9 989
+ Résultat des opérations de change	21 244	17 925
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	21 019	27 914
+ Divers autres produits bancaires	140 273	170 168
- Diverses autres charges bancaires	40 433	37 752
PRODUIT NET BANCAIRE	1 461 576	1 461 575
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-221	-100
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	126 919	33 550
- Autres charges d'exploitation non bancaire	5 361	9 643
- Charges générales d'exploitation	875 201	888 699
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	707 712	596 683
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	38 841	110 039
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-1 519	24 638
RESULTAT COURANT	745 034	731 360
RESULTAT NON COURANT	-13 250	-12 115
- Impôts sur les résultats	260 772	249 107
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	471 013	470 138

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	Déc-15	Déc-14
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	471 013	470 138
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	106 478	138 024
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	221	100
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	31 559	45 172
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	12 942	56 039
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	93 390	6 064
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	5 361	9 643
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	508 300	600 974
- Bénéfices distribués	425 729	399 121
AUTOFINANCEMENT	82 570	201 852

EFFECTIFS

EFFECTIFS (En Nombre)	31/12/15	31/12/14
Effectifs rémunérés	-	-
Effectifs utilisés	-	-
Effectifs équivalent plein temps	1629	1657
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	509	539
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1120	1118
Cadres (équivalent plein temps)	1190	1207
Employés (équivalent plein temps)	439	450

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	DEC-15	DEC-14
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 280 886	2 299 159
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	31 168	32 024
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 755 764	1 741 466
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	138 646	143 448
Produits sur titres de propriété	124 274	153 313
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	186 566	178 159
Autres produits bancaires	44 469	50 749
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	819 310	837 585
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	92 025	63 149
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	260 484	306 358
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	415 710	421 507
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	51 091	46 570
PRODUIT NET BANCAIRE	1 461 576	1 461 575
Produits d'exploitation non bancaire	126 919	33 550
Charges d'exploitation non bancaire	5 361	9 643
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	875 201	888 699
Charges de personnel	445 442	430 039
Impôts et taxes	24 382	25 803
Charges externes	275 447	268 944
Autres charges générales d'exploitation	23 452	25 889
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	106 478	138 024
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	235 458	279 264
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	197 198	213 769
Perdes sur créances irrécouvrables	3 984	19 141
Autres dotations aux provisions	34 276	46 354
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	272 559	413 841
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	191 423	219 217
Récuperations sur créances amorties	48 599	123 732
Autres reprises de provisions	32 536	70 892
RESULTAT COURANT	745 034	731 360
Produits non courants	41 753	22 975
Charges non courantes	55 003	35 090
RESULTAT AVANT IMPOTS	731 784	719 245
Impôts sur les résultats	260 772	249 107
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	471 013	470 138

ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2015

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2015

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II - Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

ETATS NEANTS

Code Etat	Appellation
B08	.IMMobilisations donnees en credit-bail, en location avec option d'achat et en location simple
B15	.Subventions,fonds publics affectes et fonds speciaux de garantie
B19	.Engagements sur titres
	.Passif eventuel
C7	.Titres et autres actifs geres ou en depots

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
DU 01 JANVIER 2015 AU 31 Décembre 2015**

	31/12/15	31/12/14
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 220 904	2 254 630
Récupérations sur créances amorties	48 599	123 732
Produits d'exploitation non bancaire perçus	75 281	50 460
Charges d'exploitation bancaire versées	(821 684)	(855 735)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(55 003)	(35 090)
Charges générales d'exploitation versées	(768 722)	(750 675)
Impôts sur les résultats versés	(260 772)	(249 107)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	438 604	538 216
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(152 121)	(622 373)
Créances sur la clientèle	(1 016 518)	133 024
Titres de transaction et de placement	198 101	840 138
Autres actifs	(43 667)	(44 992)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(1 256 299)	(428 314)
Dépôts de la clientèle	2 931 970	(397 891)
Titres de créance émis	(1 062 616)	1 602 158
Autres passifs	122 771	165 286
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(278 378)	1 247 037
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	160 227	1 785 253
Produit des cessions d'immobilisations financières	713 762	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	131 339	20 127
Acquisition d'immobilisations financières	(1 169 215)	(1 304 193)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(417 771)	(500 949)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	59 827	37 597
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(682 058)	(1 747 418)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 043 331	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(425 729)	(399 121)
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	617 602	(399 121)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	95 770	(361 287)
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 089 058	2 450 408
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 184 829	2 089 121

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION
ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31 DECEMBRE 2015**

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés financiers	Emetteurs privés non financiers	(en milliers MAD)	
					Total 31/12/15	Total 31/12/14
TITRES COTES	1246	-	-	1 169	2 416	3 999
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	1246	-	-	1 169	2 416	3 999
TITRES NON COTES	-	3 123 592	276 081	-	3 399 673	3 879 638
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	3 123 592	-	-	3 123 592	3 406 924
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	61 600
TITRES DE PROPRIETE	-	-	276 081	-	276 081	411 113
ICNE	94 363	18 086	-	-	112 448	134 309
TOTAL	1246	3 217 955	294 166	1 169	3 514 537	4 017 946

**ETAT DES CREANCES
EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS**

Rubrique	31/12/15		31/12/14	
	Créance en souffrance	Provisions	Créance en souffrance	Provisions
Créances pré-douteuses	204 573	14 679	315 714	27 027
Créances douteuses	123 826	30 252	209 649	53 409
Créances compromises	1 650 939	1 154 536	1 533 225	1 106 020
TOTAL	1 979 337	1 199 467	2 058 587	1 186 456

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31-12-2015

	2015	2014	2013
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	4 399 884	4 354 601	4 283 584
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1 - Produit net bancaire	1 461 576	1 461 575	1 438 202
2 - Résultat avant impôts	731 784	719 245	725 150
3 - Impôts sur les résultats	260 772	249 107	266 361
4 - Bénéfices distribués	425 729	399 121	372 513
5 - Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	340 939	320 037	283 309
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	17,7%	17,7%	17,2
Bénéfice distribué par action ou part sociale	16	15	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	445 442	430 039	412 260
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31 DECEMBRE 2015

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/15	Total 31/12/14
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	-	30 000	2 448 140	137 070	2 615 210	1 791 769
- Comptes à vue débiteurs	-	-	936 506	36 622	973 128	767 374
- Crédances commerciales sur le Maroc	-	-	231 432	-	231 432	149 546
- Crédits à l'exportation	-	-	11 687	-	11 687	12 368
- Autres crédits de trésorerie	-	30 000	1 268 515	100 448	1 398 963	862 481
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	1	755 040	755 041	728 835
CREDITS A L'EQUIPEMENT	-	-	1 104 063	-	1 104 063	1 010 009
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	5 711 988	16 916 983	22 628 971	22 529 033
AUTRES CREDITS	-	98 233	3 967	3 674	105 874	34 779
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-					

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

IMMobilisations INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut au début de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
						Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties			
IMMobilisations INCORPORELLES	300 791	63 900	2 641	362 050	130 608	30 130	0	160 738	201 312	
- Droit au bail	70 809	700	1 051	70 458	100	0	0	100	70 358	
- Immobilisations en recherche et développement		0	0			0	0	0	0	
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	225 482	63 200	1 590	287 092	126 008	30 130	0	156 138	130 954	
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	4 500	0	0	4 500	4 500	0	0	4 500	0	
IMMobilisations CORPORELLES	1 509 883	79 445	9 202	1 580 127	938 054	67 962	5 572	1 000 444	579 682	
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	567 636	24 569	6 399	585 806	247 384	19 767	3 135	264 016	321 790	
. Terrain d'exploitation	13 272	0	0	13 272	0	0	0	0	13 272	
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	552 711	23 699	6 399	570 011	246 225	19 666	3 839	262 052	307 959	
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	1 653	870	0	2 523	1 158	101	-705	1 964	559	
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	463 832	25 731	635	488 928	406 383	17 828	600	423 611	65 318	
. Mobilier de bureau d'exploitation	72 334	5 661	149	77 846	54 863	3 642	116	58 389	19 457	
. Matériel de bureau d'exploitation	50 821	4 796	85	55 532	45 375	1 479	84	46 771	8 761	
. Matériel Informatique	325 785	13 285	401	338 669	292 338	12 313	401	304 250	34 419	
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 882	0	0	6 882	5 795	278	0	6 074	808	
. Autres matériels d'exploitation	8 011	1 988	0	9 999	8 011	116	0	8 127	1 872	
- AUTRES IMMobilisations CORPORELLES D'EXPLOITATION	478 415	29 145	2 168	505 392	284 288	30 367	1 837	312 817	192 575	
- IMMobilisations CORPORELLES HORS EXPLOITATION	901 719	297 308	41 319	1 157 707	143 417	8 386	3 735	148 069	1 009 639	
. Terrains hors exploitation	277 923	196 768	22 710	451 981	11 300	0	0	11 300	440 681	
. Immeubles hors exploitation	580 768	71 827	18 609	633 986	110 261	5 026	3 740	111 546	522 439	
. Mobilier et matériel hors exploitation	21 148	950	1	22 098	14 289	1 428	-2	15 719	6 379	
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	21 880	27 763	0	49 643	7 568	1 932	-4	9 504	40 140	
- Ecart de fusion actif	2 994	0	0	2 994	0	0	0	0	2 994	
T O T A L	2 715 387	440 654	53 162	3 102 878	1 212 080	106 478	9 307	1 309 251	1 793 628	

DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31 DECEMBRE 2015

DEPOTS	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/15	Total 31/12/14
COMPTES A VUE CREDITEURS	-	139	4 378 712	9 029 014	13 407 865	11 982 465
COMPTES D'EPARGNE	-	-	4 633	4 150 548	4 155 181	3 737 544
DEPOTS A TERME	-	464 067	574 378	3 782 285	4 820 731	3 800 039
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	6 991	79 343	432 802	519 136	469 163
INTERETS COURUS A PAYER	-	1 880	4 014	50 604	56 498	38 228
TOTAL	-	473 077	5 041 080	17 445 253	22 959 411	20 027 440

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT

COURANT APRÈS IMPOTS AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	745 034
Réintégations fiscales sur opérations courantes (+)	42 737
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	69 733
Résultat courant théoriquement imposable (=)	718 038
Impôt théorique sur résultat courant (-)	265 674
Résultat courant après impôts (=)	452 364
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPÉCIFIQUES	
Néant	

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES /

CESSIONS DES IMMobilisations AU 31/12/2015

(en KDH)

Immobilisation	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	40 449	0	40 449	131 339	90 890	-
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	9 195	6 334	2 861	0	2 861	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
TOTAL	49 644	6 334	43 310	131 339	90 890	2 861

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS

DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2015

(en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		Total 31/12/15	Total 31/12/14
				Total	Total		
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 651 745	871	68 228	270 811	1 991 655	2 074 603	
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-	199 989
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-	199 989
PRETS DE TRESORERIE	-	680 824	-	300 000	980 824	519 390	
- au jour le jour	-	265 164	-	-	265 164	300 000	
- à terme	-	415 660	-	300 000	715 660	219 390	
PRETS FINANCIERS	-	90 959	-	-	90 959	160 000	
AUTRES CREANCES	-	3 356	-	444	3 800	1 127	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	640	5	-	-	645	2 016	
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	4	-	4	3	
TOTAL	1 652 385	776 015	68 232	571 255	3 067 887	2 957 129	

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DECEMBRE 2015

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	404
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	404
Débiteurs divers	611 254
- Sommes dues par l'Etat	591 379
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	910
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	18 965
Valeurs et emplois divers	1 227
- Valeurs et emplois divers	1 227
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	160
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	42 743
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	62 436
- Produits à recevoir	53 055
- Charges constatées d'avance	9 381
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	41 340
Créances en souffrance sur opérations diverses	95 852
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	88 645
TOTAL	766 771

DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DECEMBRE 2015

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	7 999
Dettes sur titres	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	638 778
- Sommes dues à l'Etat	580 470
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	16 977
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	232
- Sommes dues au personnel	10 324
- Fournisseurs de biens et service	8 629
- Divers autres Créditeurs	22 146
Comptes d'ajustement de hors bilan	467
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	5 839
Charges à payer et produits constatés d'avance	139 280
- Charges à payer	139 280
- Produits constatés d'avance	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	370 425
TOTAL	1 162 788

PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2015

PROVISIONS	Encours 31/12/14	Dotations	Reprises	Encours 31/12/15
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 562 021	198 822	194 104	1 566 739
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	19	-	-	19
Créances sur la clientèle	1 186 435	191 120	178 109	1 199 446
Titres de placement et d'investissement	2 902	1 611	156	4 357
Titres de participation et emplois assimilés	201 648	221	-	201 869
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-
Autres actifs	171 018	5 870	15 839	161 048
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	256 589	34 262	30 012	260 839
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 593	208	511	1 290
Provisions pour risques de change	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	206 275	31 558	9 907	227 926
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	48 722	2 496	19 594	31 624
Provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 818 610	233 084	224 116	1 827 578

CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2015

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/14	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/15
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve et primes liées au capital	903 618	23 507	-	927 125
Réserve légale	119 427	23 507	-	142 933
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	784 191	-	-	784 192
Capital	2 660 808	-	-	2 660 809
Capital appelé	2 660 808	-	-	2 660 809
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	320 037	-320 037	340 939	340 938
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	470 138	-470 138	471 013	471 013
TOTAL GENERAL	4 354 600	-766 668	811 951	4 399 885

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2015

Capital Social:	Nombre d'actions ou de parts sociales :	Valeur nominale de l'action ou de la part sociale: 100,00 DH			
	26 608 085				
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MCM	Place My Hassan B.P 408 Rabat	HOLDING	17 530 419	65,88%	65,88%
SANAD (Holmarcom)	181 Bd d'anfa, Casablanca, 20000	ASSURANCES	1 372 267	5,16%	5,16%
ATLANTA (Holmarcom)	181 Bd d'anfa, Casablanca, 20000	ASSURANCES	1 518 447	5,71%	5,71%
HOLMARCOM	20, rue Mostafa El Maâni, CP : 20080, Casablanca	HOLDING	33 773	0,13%	0,13%
RMA WATANYA	83, av de l'Armée Royale, Casablanca	ASSURANCES	807 630	3,04%	3,04%
RCAR	Ryad Business Center Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 - Rabat	CAISSE DE RETRAITE	1 013 665	3,81%	3,81%
SCR	Tour ATLAS, Place Zellaqa, Casablanca	REASSURANCE	17 740	0,07%	0,07%
CDG	Place My Hassan B.P 408 Rabat	ETABLISSEMENT PUBLIC	255 465	0,96%	0,96%
DIVERS/ Flottant en bourse		-	4 059 079	15,25%	15,25%
Total	-	-	26 608 485	100%	100%

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS

INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE 2015

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	-	B. AFFECTATION DES RESULTATS	-
. Report à nouveau	320 037	. Réserve légale	23 507
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Résultats net de l'exercice	470 138	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	425 729
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	340 939
TOTAL A	790 175	TOTAL B	790 175

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE AU 31 DECEMBRE 2015

RUBRIQUE	MONTANT
Produits sur titres de placement (de propriété)	64 743
- Dividendes sur titres OPCVM	-
- Dividendes sur autres titres de propriétés	306
- Autres produits sur titres de propriété	64 437
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	59 531
- Dividendes sur titres de participation	59 531
- Dividendes sur participations liées	-
- Autres produits sur titres de propriété	-

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	31/12/15	31/12/14
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	6 135 593	4 277 723
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	151 772	150 689
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	151 772	150 689
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 420 636	3 507 042
Crédits documentaires import	485 932	34 100
Acceptations ou engagements de payer	40 393	26 761
Ouvertures de crédit confirmés	3 679 519	3 210 432
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	214 792	235 749
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	834	849
Crédits documentaires export confirmés	834	849
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties données	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 562 351	619 143
Garanties de crédits données	1 102 587	144 519
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	261 439	192 207
Autres cautions et garanties données	189 449	272 854
Engagements en souffrance	8 876	9 563
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	5 563 135	5 212 626
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	5 563 135	5 212 626
Garanties de crédits	5 563 135	5 212 626
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	COMMISSIONS	
	E. CREDIT	CLIENTELE
COMMISSIONS RECUS	185	190 849
Commissions sur fonctionnement de compte	-	50 138
Commissions sur moyens de paiement	185	69 160
Commissions sur opérations de titres	-	402
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	7 559
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	44 050
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Autres produits sur prestations de service	-	15 072
Commissions sur moyens de paiement	-	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	4 467
Commissions sur opérations de change billet	-	1
COMMISSIONS VERSEES	-	7 675
Charges sur moyens de paiement	-	7 177
Commissions sur achat et vente de titres	-	498
Commissions sur droits de garde de titres	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 829
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	751 635
Créances sur la clientèle	191 757
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilées	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	951 221
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	347 985
Dépôts de la clientèle	162 561
Autres passifs	-
TOTAL PASSIF	510 546
HORS-BILAN :	
ENGAGEMENTS DONNES	313 679
ENGAGEMENTS RECUS	-

MARGE D'INTERET AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

Libellé	31/12/15	31/12/14
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 755 764	1 741 466
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	31 168	32 024
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	138 646	143 448
Total intérêts et produits assimilés	1 925 577	1 916 938
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	260 484	306 358
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	92 025	63 149
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	415 710	421 507
Total intérêts et charges assimilés	768 219	791 015
Marge d'intérêts	1 157 358	1 125 923

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT
Gains sur titres de transaction	-
Perte sur titres de transaction	-
Résultat sur titres de transaction	-
Plus-values de cession sur titres de placement	1 229
Moins-values de cession sur titres de placement	-
Résultat sur titres de placement	1 229
Produits sur engagement sur titres	-
Charges sur engagement sur titres	-
Résultat sur engagements sur titres	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-
Produits sur opérations de change	27 085
Charges sur opérations de change	1 373
Résultat sur opérations de change	25 712

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	682 350	303 069	14 093	72 270	-	1 071 783
Créances sur la clientèle	1 021 995	2 006 732	2 915 570	7 852 221	12 165 985	25 962 504
Titres de créance	300 210	1 592 090	227 355	699 430	295 640	3 114 725
Créances subordonnées	-	-	-	-	130 000	130 000
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 004 555	3 901 891	3 157 019	8 623 921	12 591 625	30 279 012
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 408	-	429 408	235 265	29 408	723 490
Dettes envers la clientèle	848 611	2 714 424	1 156 893	100 803	-	4 820 731
Titres de créance émis	-	965 000	820 000	4 969 162	1 599 992	8 354 154
Emprunts subordonnées	-	-	-	-	1 000 000	1 000 000
TOTAL	878 019	3 679 424	2 406 301	5 305 230	2 629 401	14 898 375

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

**CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION
AU 31 DECEMBRE 2015**

RUBRIQUE	MONTANT (en milliers MAD)
Charges de personnel	445 442
Salaires et appointements	198 328
Primes et Gratifications	76 524
Autres rémunérations du personnel	74 964
Charges d'assurances sociales	50 590
Charges de retraite	26 167
Charges de formation	9 017
Autres charges de personnel	9 852
Impôts et taxes	24 382
Taxe urbaine et taxe d'édilité	5 605
Patente	12 620
Taxes locales	-
Droits d'enregistrement	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	25
Taxes sur les véhicules	43
Autres impôts et taxes, droits assimilés	6 089
Charges extérieures	116 383
Loyers de crédit-bail	647
Loyers de location simple	18 072
Frais d'entretien et de réparation	52 104
Rémunération du personnel intérimaire	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	28 401
Primes d'assurance	4 231
Frais d'actes et de contentieux	601
Frais d'électricité, eau, chauffage et combustible	12 327
Transport et déplacement	159 063
Transport et déplacement	20 452
Mission et réception	2 918
Publicité, publication et relations publiques	58 868
Frais postaux & de télécommunication	31 354
Frais de recherche et de documentation	2 808
Frais de conseil et d'assemblée	-
Dons et cotisations	5 691
Fournitures de bureau et imprimés	7 110
Autres charges externes	29 862
Autres charges d'exploitation	23 453
Frais préliminaires	14 998
Frais d'acquisition d'immobilisation	2 677
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2 266

**RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
AU 31 DECEMBRE 2015**

RUBRIQUE	MONTANT (en milliers MAD)
Pénalités et délits	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-
Dons libéralités et lots	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	1 249
Diverses autres charges générales d'exploitation	2 263
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	106 478
Immobilisations incorporelles d'exploitation	30 130
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	67 962
Immobilisations corporelles hors exploitation	8 386
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS Ex 2015

I. DATATION

- . Date de clôture (1) 31 Décembre 2015
 - . Date d'établissement des états de synthèse (2) Janvier 2015
- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
- (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NÉS POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	Favorables
	Néant
	Défavorables
	Néant

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES
AU 31 DECEMBRE 2015**

RUBRIQUE	MONTANT (en milliers MAD)
Autres produits bancaires	16 156
Divers autres produits bancaires	16 000
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-
Produits des exercices antérieurs	83
Divers autres produits bancaires	15 917
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	156
Autres charges bancaires	42 541
Divers charges sur titres de propriété	-
Frais d'émission des emprunts	-
Autres charges sur opérations sur titres	-
Autres sur prestations de services	498
Divers autres charges bancaires	40 433
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-
Cotisation au fonds de garantie des dépôts	38 025
Produits rétrocédés	-
Charges des exercices antérieurs	6
Divers autres charges bancaires	2 402
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	1 610
Produits d'exploitation non bancaires	126 919
Produits sur valeurs et emplois assimilés	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	93 390
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-
Produits accessoires	5 332
Subventions reçues	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	28 197
Charges d'exploitation non bancaires	5 361
Charges sur valeurs et emplois assimilés	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	5 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	197 198
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	191 120
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	5 870
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	208
Pertes sur créances irrécouvrables	3 984
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	3 656
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	328
Autres dotations aux provisions	34 276
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	221
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	34 055
Dotations aux provisions réglementées	-
Dotations aux autres provisions	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance	191 423
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	178 109
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	12 803
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	511
Récupération sur créances amorties	48 599
Autres reprises de provisions	32 536
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 035
Reprises de provisions pour autres risques et charges	29 501
Reprises de provisions réglementées	-
Reprises de provisions	-
Produits non courants	41 753
Reprises non courantes des amortissements	-
Reprises non courantes des provisions	-
Autres produits non courants	41 753
Charges non courantes	55 003
Dotations non courantes aux amortissements	-
Dotations non courantes aux provisions	-
Autres charges non courantes	55 003

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

TITRES DE CRÉANCES EMIS AU 31/12/2015

(en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	DATE EMISSION	TX %	DURÉE (ANS)	MODE REMBOURSEMENT	TVA	ECH 2015	ECH FINALE	MONTANT EMIS	MONTANT NON AMORTI	ICNE	MT NON AMORTI + ICNE
EMP OBLIGATAIRES	21/04/03	6,20	15	AMORT. CONSTANT	N	21/04/15	21/04/18	649 950	120 000	5 184	125 184
EMP OBLIGATAIRES	11/06/04	5,32	15	AMORT. CONSTANT	N	11/06/15	11/06/19	542 850	133 320	3 953	137 273
EMP OBLIGATAIRES	08/05/12	5,30	10	IN FINE	N	08/05/15	08/05/22	615 000	615 000	21 196	636 196
EMP OBLIGATAIRES	08/05/12	4,50	10	IN FINE	N	08/05/15	08/05/22	385 000	385 000	9 239	394 239
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES								2 192 800	1 253 320	39 572	1 292 892
BHBM	01/08/00	6,67	18	Annuités constantes	N	01/08/15	01/08/18	171 920	44 055	1 228	45 283
BHBM	01/11/00	7,38	18	Annuités constantes	N	01/11/15	01/11/18	60 000	15 974	196	16 171
BHBM	02/05/01	6,95	18	Annuités constantes	N	02/05/15	02/05/19	129 270	43 421	2 012	45 433
BHBM	02/08/00	6,67	18	Annuités constantes	N	02/08/15	02/08/18	6 640	1 702	47	1 749
BHBM	02/09/02	6,94	18	Annuités constantes	N	02/09/15	02/09/20	130 770	53 158	1 220	54 378
BHBM	05/03/00	6,68	18	Annuités constantes	N	05/03/15	05/03/18	240	62	3	65
BHBM	05/05/01	6,95	18	Annuités constantes	N	05/05/15	05/05/19	29 100	9 775	447	10 222
BHBM	06/03/00	6,68	18	Annuités constantes	N	06/03/15	06/03/18	118 260	30 321	1 666	31 987
BHBM	06/05/01	6,95	18	Annuités constantes	N	06/05/15	06/05/19	63 240	21 242	968	22 210
BHBM	07/03/00	6,68	18	Annuités constantes	N	07/03/15	07/03/18	7 770	1 992	109	2 101
BHBM	07/05/01	6,95	18	Annuités constantes	N	07/05/15	07/05/19	7 770	2 610	118	2 728
BHBM	08/03/00	6,68	18	Annuités constantes	N	08/03/15	08/03/18	43 800	11 230	613	11 843
BHBM	10/04/04	5,83	18	Annuités constantes	N	10/04/15	10/04/22	150 000	76 815	3 255	80 069
BHBM	11/02/02	7,16	18	Annuités constantes	N	11/02/15	11/02/20	150 000	61 586	3 914	65 500
BHBM	11/03/00	6,68	18	Annuités constantes	N	11/03/15	11/03/18	2 670	685	37	722
BHBM	12/03/00	6,68	18	Annuités constantes	N	12/03/15	12/03/18	4 980	1 277	69	1 346
BHBM	13/03/05	5,49	18	Annuités constantes	N	13/03/15	13/03/23	250 000	140 766	6 208	146 973
BHBM	13/05/01	6,95	18	Annuités constantes	N	13/05/15	13/05/19	22 200	7 457	330	7 787
BHBM	13/07/05	5,31	18	Annuités constantes	N	13/07/15	13/07/23	242 700	135 753	3 388	139 140
BHBM	13/12/00	7,38	18	Annuités constantes	N	13/12/15	13/12/18	1 290	343	1	345
BHBM	17/01/04	5,89	18	Annuités constantes	N	17/01/15	17/01/22	100 000	51 332	2 891	54 223
BHBM	18/10/00	7,38	18	Annuités constantes	N	18/10/15	18/10/18	100 000	26 624	403	27 026
BHBM	20/01/04	5,83	18	Annuités constantes	N	20/01/15	20/01/22	381 400	195 327	10 795	206 122
BHBM	20/11/01	6,89	18	Annuités constantes	N	20/11/15	20/11/19	400	134	1	135
BHBM	21/07/01	6,89	18	Annuités constantes	N	21/07/15	21/07/19	116 400	38 982	1 203	40 185
BHBM	23/10/00	7,38	18	Annuités constantes	N	23/10/15	23/10/18	50 000	13 312	188	13 500
BHBM	23/10/01	7,04	18	Annuités constantes	N	23/10/15	23/10/19	100 000	33 740	454	34 194
BHBM	24/10/01	7,04	18	Annuités constantes	N	24/10/15	24/10/19	150 000	50 610	672	51 282
BHBM	25/10/00	7,38	18	Annuités constantes	N	25/10/15	25/10/18	40 000	10 650	146	10 796
BHBM	26/11/00	7,38	18	Annuités constantes	N	26/11/15	26/11/18	58 400	15 548	113	15 661
BHBM	26/11/01	6,89	18	Annuités constantes	N	26/11/15	26/11/19	295 800	99 062	671	99 733
BHBM	27/04/02	7,13	18	Annuités constantes	N	27/04/15	27/04/20	320	131	6	138
BHBM	27/08/00	6,67	18	Annuités constantes	N	27/08/15	27/08/18	86 950	22 281	516	22 797
BHBM	28/05/02	7,10	18	Annuités constantes	N	28/05/15	28/05/20	58 400	23 913	1 011	24 924
BHBM	30/04/02	7,13	18	Annuités constantes	N	30/04/15	30/04/20	178 240	73 081	3 502	76 583
BHBM	31/12/01	7,15	18	Annuités constantes	N	31/12/15	31/12/19	150 000	50 885	10	50 895
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME								3 458 930	1 365 834	48 412	1 414 246
CDN	19/07/11	4,60		IN FINE	N	19/07/15	19/07/16	300 000	300 000	6 259	306 259
CDN	29/05/12	4,19		IN FINE	N	29/05/15	29/05/19	5 000	5 000	102	5 102
CDN	31/07/13	5,60		IN FINE	N	31/07/15	31/07/18	150 000	150 000	3 534	153 534
CDN	25/12/13	5,66		IN FINE	N	25/12/15	25/12/18	100 000	100 000	108	100 108
CDN	23/01/14	5,53		IN FINE	N	23/01/15	23/01/19	100 000	100 000	5 197	105 197
CDN	11/02/14	4,50		IN FINE	N	11/02/15	11/02/16	615 000	615 000	24 566	639 566
CDN	10/03/14	4,25		IN FINE	N	10/03/15	10/03/16	250 000	250 000	8 622	258 622
CDN	22/05/14	4,42		IN FINE	N	22/05/15	22/05/19	707 000	707 000	19 125	726 125
CDN	22/05/14	3,80		IN FINE	N	22/05/15	22/05/16	10 000	10 000	233	10 233
CDN	26/06/14	4,05		IN FINE	N	26/06/15	26/06/17	130 000	130 000	2 719	132 719
CDN	16/10/14	3,70		IN FINE	N	16/10/15	16/10/17	200 000	200 000	1 557	201 557
CDN	16/10/14	3,45		IN FINE	N	16/10/15	16/10/16	220 000	220 000	1 597	221 597
CDN	03/11/14	3,91		IN FINE	N	03/11/15	03/11/19	300 000	300 000	1 891	301 891
CDN	13/11/14	3,34		IN FINE	N	13/11/15	13/11/16	270 000	270 000	1 207	271 207
CDN	13/11/14	3,54		IN FINE	N	13/11/15	13/11/17	830 000	830 000	3 934	833 934
CDN	19/02/15	3,15		IN FINE	N	19/02/15	19/02/18	190 000	190 000	5 182	195 182
CDN	19/02/15	3,48		IN FINE	N	19/02/15	19/02/20	118 000	118 000	3 555	121 555
CDN	31/03/15	2,90		IN FINE	N	31/03/15	29/03/16	100 000	100 000	2 223	102 223
CDN	08/05/15	3,00		IN FINE	N	08/05/15	06/05/16	20 000	20 000	397	20 397
CDN	08/05/15	3,30		IN FINE	N	08/05/15	08/05/17	330 000	330 000	7 081	337 081
CDN	15/05/15	3,25									

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2015

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Operations comptables de l'exercice	Declarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
	1	2	3	4
A. TVA collectée	134 386	206 280	204 075	136 592
B. TVA à récupérer	16 059	94 757	95 127	15 689
Sur charges	13 646	76 577	78 107	12 116
Sur immobilisations	2 413	18 180	17 020	3 573
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	118 328	111 523	108 948	120 904

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DU 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

En KDH

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE			
- Activité bancaire	1 461 576	707 712	731 784
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	1 461 576	707 712	731 784
2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
- MAROC	1 461 576	707 712	731 784
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	1 461 576	707 712	731 784

CREANCES SUBORDONNEES AU 31/12/2015

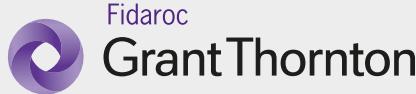
(en milliers MAD)

Rubriques	Montant global	Ets. De cred. & Assim.	Apparentes			Exercice 2015	Exercice 2014
			Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Créances subordonnées							
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	130 000	130 000	-	-	-	130 000	-
Titres subordonnés de la clientèle							
Prêts subordonnés aux établissement de crédits et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2015

(en milliers MAD)

Rubriques	Montant global	Non apparente	Ets. De cred. & Assim.	Apparentes			Exercice 2015	Exercice 2014
				Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Dettes subordonnées								
Dettes subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnées à durée déterminée								
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	1 000 000	-	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle								
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnées à durée déterminée								
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle								
Intérêts courus à payer	43 331	-	43 331	-	-	-	43 331	-



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX****EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2015. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 5.443.216, dont un bénéfice net de KMAD 471.013, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) arrêtés au 31 décembre 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 10 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International (SI)
47, Rue Ben Aoudia - Casablanca
Tél: 0622 64 48 00 - Fax: 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT

COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkaddour
Abdelaziz ALMECHATTI
Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34
Associé



La banque de demain dès aujourd'hui

Dès aujourd'hui,
ma banque m'accompagne
dans mon développement.

CIH CORPORATE, partenaire des PME

- DES FORMULES DE FINANCEMENT ADAPTÉES À MES BESOINS
- DES CENTRES D'AFFAIRES SPÉCIALISÉS TOUJOURS À MON ÉCOUTE
- DES INSTRUMENTS DE GESTION POUR UN MEILLEUR PILOTAGE DE MON ACTIVITÉ
- UN ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL

www.cihbank.ma

/cihbank

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 2.660.808.500 DH.
Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1^{er} 1415 / 23 Août 1994.
Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc.
R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588.
Tél. : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 - Fax : (+212) 522 479 163.